



Cross du Pain

Dimanche 20 juin 2021

Programme et règlement

www.briesport.fr

Le programme

L'Association Brié Sport organise le dimanche 20 Juin 2021 au cœur des plus beaux paysages de la région grenobloise deux courses de 10 et 15 km pour adultes et ados nés jusqu'en 2005 (jusqu'en 2003 pour le 15 Km).

Cross de 10 et 15 km

Lieu et horaires

Départ et arrivée à l'école du Barlatier, à Brié-et-Angonnes :

- 9H00 pour le cross de 15 km
- 9H15 pour le cross de 10 km

Parcours

Une boucle autour de Brié, essentiellement sur chemins, mais passant également par des sections de route ouvertes à la circulation. Le dénivelé positif est d'environ 520 m (15 Km) et 240 m (10 km). Le détail des parcours est disponible sur www.briesport.fr.

Participation

Les courses adultes sont ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s nés jusqu'en 2005 (jusqu'en 2003 pour le 15 Km). Les mineurs courent avec l'autorisation et sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Les licences suivantes sont acceptées :

- la licence FFA (plus précisément licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).

- une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Pour les non licenciés, un certificat médical datant de **moins d'un an** à la date de la course sera exigé. Ce certificat devra mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition. Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Aucun dossard de course ne pourra être délivré sans une licence ou un certificat valide.

Les bâtons sont autorisés sur le cross de 15 km (ils devront être pliés au départ).

Tarifs

Le prix de l'engagement individuel (inscription en ligne) est fixé à :

- 13 € pour le cross de 15 km
- 11 € pour le cross de 10 km

Aucune inscription ne sera prise sur place ou par courrier.

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement seront placés sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée (fermeture à 13H).

Lots et récompenses

Toutes les personnes inscrites se verront remettre un cadeau surprise à l'arrivée.

Chaque participant pourra participer à un tirage au sort après l'arrivée sur présentation de son dossard.

Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au classement scratch se verront remettre un cadeau surprise.

Seuls les concurrents présents sur le podium pourront prétendre aux récompenses.

Inscriptions

Les inscriptions seront prises sur le site www.onsinscrit.com, accessible depuis le site

www.briesport.fr jusqu'au Samedi 19 juin 2021 à 23H59;

Aucune inscription ne sera prise par mail, courrier ou téléphone. Tout dossier incomplet et non réglé ne pourra pas être pris en compte.

Le nombre de places sera limité à 498 (249 sur chaque course)

Dossards

Les dossards seront remis à l'école du Barlatier à Brié et Angonnes la veille de 14H à 18H et le jour même au plus tard 30 min avant le départ de la course.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

Le dossard devra être entièrement visible, porté devant et correctement attaché par des épingles (non fournies par l'organisation).

Prestations

Parking

Des parkings seront aménagés à proximité de l'école et des bénévoles vous guideront à votre arrivée.

Ravitaillement et Restauration

Des postes de ravitaillement seront organisés sur chaque parcours (2 sur le 10 Km et 3 sur le 15 Km). Un ravitaillement sera offert aux participants à l'arrivée.

Chaque coureur se verra remettre un lot surprise.

Chronométrage Courses Adultes

Le chronométrage sera effectué par un système de puce attachée à la chaussure et réalisé par la société PerfEvent. Les résultats temporaires seront publiés sur place après l'arrivée de chaque course. Les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site du Cross. Attention, en cas de perte de la puce, une participation de 10 € sera demandée.

Photographies

Les photographies prises lors de l'événement seront proposées en téléchargement libre sur le site du Cross.

Divers

Assurance organisation

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stades.

Assurance Individuelle

Il appartient aux participants de vérifier auprès de leur fédération ou de leur assurance qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qu'ils encourent lors de leur

participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt de souscrire auprès de leur assureur un contrat qui les garantisse en cas de dommages corporels.

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive, ainsi que toute responsabilité envers les participants, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée, ou à signaler son abandon. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification du participant

Règlementation

Le Cross du Pain est une épreuve organisée en conformité avec la réglementation des courses et des manifestations hors stade.

Equipement obligatoire

Aucun équipement obligatoire n'est requis. Les bâtons sont autorisés sur la course de 15 km, mais devront pour ces dernières être pliés au départ.

Droits d'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Aucune contrepartie financière ne pourra être exigée pour l'utilisation de son image si elle est diffusée par la suite sur tous les supports de communication (site internet, journal, ...).

Sécurité

Deux équipes de la Fédération Française de Secourisme sera présente durant l'événement, en complément des signaleurs répartis sur le parcours.

Les intersections avec une voie routière seront sécurisées par un signaleur.

Les coureurs sans dossard – piétons, accompagnateurs, cyclistes, rollers – sont interdits sur le parcours.

Environnement

Les organisateurs s'emploient depuis plusieurs années à réduire l'impact environnemental (utilisation de peinture neutre et temporaire pour le balisage, jerrycans réutilisables pour la distribution d'eau, tri sélectif des déchets...).

Les coureurs sont invités à laisser le parcours propre en conservant leurs déchets, et à covoiturer pour se rendre à Brié et Angonnes.

Informatique et liberté

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des messages d'information par e-mail. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit de nous le signaler par e-mail.

Les participants acceptent que leur résultat à la course soit publié sur le site internet de l'épreuve, ainsi que sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : cil@athle.fr

Annulation

En cas de force majeure, interdiction gouvernementale ou préfectorale, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement. Un participant ne pouvant être présent au départ ou souhaitant annuler son inscription ne pourra demander à être remboursé.

Acceptation du Règlement

Les concurrents, de par leur inscription, reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.

L'organisation se réserve le droit, en cas d'impérieuse nécessité, de modifier le règlement ci-dessus.

Mesures sanitaires COVID 19 :

Port du masque obligatoire dans l'aire de départ et l'aire d'arrivée.

Distance barrière appliquée lors des inscriptions et de la restauration finale.

Mise à disposition de solution hydroalcoolique aux participants

Mise en place d'un flux à sens unique pour le retrait des dossards

Inscriptions en ligne uniquement, pas d'inscriptions sur place.

Pas de courses enfants ni de marches

Limitation du nombre de coureurs à 249 par course, départ en vagues multiples

Pas de repas final ni d'animations

Marquage au sol des files d'attente pour le retrait des dossards afin de garantir la distanciation physique

Installation des bénévoles à des postes de travail séparés, masques obligatoires pour tous les bénévoles

Présentation des certificats médicaux sans contact.

Mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants.

Ravitaillement liquide seulement sur le parcours grâce à des gobelets à usage unique fournis par l'organisation. Aucun contact direct entre les bénévoles et les Coureurs

Ravitaillement solide remis aux participants avec le dossard.

Zone de ravitaillement final interdite aux non-participants, pas de public.

Surface de la zone d'arrivée agrandie pour permettre un plus grand espacement des individus.

Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée (consultation des résultats en ligne)

Protocole de remise des prix restreint aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes

Nettoyage et désinfection du site par des agents de nettoyage équipés de protections adéquates, selon un programme de nettoyage élaboré au préalable répertoriant les lieux, surface et équipement à traiter.

Contacts et renseignements

web : www.briesport.fr

courriel : crossdupain@gmail.com